Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES

LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 JUILLET 2020

L'ORDRE DU JOUR EST

Détermination du nombre de Secrétaires

N° 5

M. Guillaume GUERIN, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,
Le bureau communautaire de la Communauté urbaine est composé du Président, des Vice-Présidents, et d'autres membres appelés Secrétaires.

Afin de satisfaire aux obligations en matière de représentation des communes au sein du bureau communautaire et conformément à l'article 7.1 des statuts de Limoges Métropole qui prévoient que « chaque commune sera représentée au bureau », il a été décidé de fixer à 15 le nombre de Vice-Présidents et il est proposé de fixer à 16 le nombre de Secrétaires membres du bureau, qui sera donc composé de 32 membres, à savoir :

- un Président,
- quinze Vice-Présidents,
- seize Secrétaires.

DÉLIBÉRATION

Délibération - Secrétaires - Conseil Communautaire du 8 juillet 2020

1 DOCUMENT - *Publié le 8 Juillet 2020*

Délibération - Secrétaires - Conseil Communautaire du 08/07/20
(.pdf, 779,0 Ko)

TÉLÉCHARGER **FEUILLETER** (HTTPS://WWW.CALAMEO.COM/READ/005995256FBD3271B2622)